

UNE EAU DE QUALITÉ, TOUJOURS DISPONIBLE ET HAUTEMENT SURVEILLÉE

D'OÙ PROVIENT L'EAU ?

L'eau de cette fontaine provient directement du réseau public de distribution de l'Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon (IECBW).

Le projet fontaines à eau est le fruit d'une collaboration entre le groupe Bouger-Manger et de la Task force Développement durable de l'UCL.

POUVONS-NOUS BOIRE L'EAU DU ROBINET EN TOUTE SÉCURITÉ ?

En Région wallonne, l'eau du robinet est certainement le produit alimentaire le plus contrôlé.

Il existe une directive européenne et un arrêté du Gouvernement wallon (celui du 15/01/2004) qui fixent 55 critères de qualité à respecter pour les eaux destinées à la consommation humaine. Ces législations définissent aussi le type de contrôles à effectuer, la fréquence et les lieux de prélèvement.



BESOIN D'INFOS ?

Pour en savoir plus sur le type d'analyses effectuées et connaître les résultats sur la qualité de l'eau à Louvain-la-Neuve, rendez-vous sur le site

[www.uclouvain.be/
bouger-manger](http://www.uclouvain.be/bouger-manger)

Université catholique
de Louvain

UCL